

DIRECTIVES APRÈS LA MARCHÉ DE PRIÈRE

J'ASSURE MA PROTECTION

- Je revêts les armes de Dieu (Éphésiens 6:13-17).
- Je plaide le sang de Jésus sur ma vie.
- Je refuse l'accès à toute influence démoniaque dans ma vie et j'invoque le nom de Jésus et la puissance du Saint-Esprit sur moi.

J'OCCUPE LE TERRAIN

- Je continue de prier pour la ville de Melun, les contacts établis, etc.
- Je prie pour mes frères et sœurs.
- J'entretiens une atmosphère de louange et de victoire.